

A. & L. GENOT 480 avenue du Prado BP 303 13269 MARSEILLE CEDEX 08

Télécopie :

Téléphone: +33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55 Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008 Association Point Formation Qauti Poterne - Quartier de l'Ile 13500 Martigues Ce rapport contient 13 pages

> Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'ordre à Marseille sous le n°10.00000187-01 Code APE 741 C et à la Compagnie des 305036386 R.C.S. Marseille Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence.

Siège social:
A. & L. Genot
480, avenue du Prado
BP 303 - 13269 Marseille Cedex 08
Capital: 303 000 Euros TVA Union Européenne FR 15 30 50 36 386



A. & L. GENOT 480 avenue du Prado BP 303 13269 MARSEILLE CEDEX 08 France

Téléphone : Télécopie :

+33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet : www.kpmg.fr

Association Point Formation

Siège social: Quai Poterne - Quartier de l'Ile - 13500 Martigues

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Point Formation, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'ordre à Marseille sous le n°10.0000187-01 et à la Compagnie des Commissaries aux Comptes d'Alx en Provence.

Siège social : A. & L. Genot 480, avenue du Prado BP 303 - 13269 Marseille Cedex 08 Capital : 303 000 Euros Code APE 741 C 305036386 R.C.S. Marseille TVA Union Européenne FR 15 30 50 38 386







Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 16 juin 2009

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note A de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées cidessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimés adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 16 juin 2009

l'Expertise Comptable A. & L. GENOT

Membre de KPMG S.A.

Joëlle BOUCHARD Directeur de Mission Alain L. GENOT Président du Directoire

ASSOCIATION POINT FORMATION

DOCUMENTS LEGAUX

EXERCICE DU

01.01.2008 AU 31.12.2008



ATION	8
	2003
FORM	RE
POINT	DECEMBRE
PO	ECE
TION	7
	NU 31
OCIA	N
ASSC	BILAN AU

		ACTIF		PASSIF		
VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT PROVISION	VALEUR NETTE AU 31/12/2008	EXERCICE AU 31/12/2007	LIBELLE	VALEUR NETTE AU 31/12/2008	EXERCICE AU 31/12/2007
				FONDS ASSOCIATIFS		
11 889,84 77 541,23 1 923,45	8 366,61 77 541,22 0,00	3 523,23 0,01 1 923,45	0,01 0,01 1 923,45	Réserves Report a nouveau Résultat de l'exercice	76 834,30 57 603,77 47 832,61	76 834,30 -63 210,97 120 814,74
91 354,52	85 907,83	5 446,69	1 923,47	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS Subvention investissements non renouvelables	10,0-	-0,0-
				TOTAL 1	182 270,67	134 438,06
00'0	00'0			PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
0,00 75 991,44 2 533,10	1 603,07	0,00 74 388,37 2 533,10		Provisions pour risques Provisions pour charges d'exploitation	00'0	00'0
246 586,54 165 495,84	78 041,44	168 545,10 165 495,84	161 869,35 126 486,63	TOTAL 2	0,00	00'0
490 606,92	79 644,51	410 962,41	373 601,10	FONDS DEDIES		
				-sur subventions de fonctionnement -sur autres ressources	00'0	00'0
				TOTAL 3	00'0	0,00
1 595,13	00'0	1 595,13 0,00	1 525,53 0,00	DETTES FINANCIERES Dettes financières	0.00	00'0
1 595,13	00'0	1 595,13	1 525,53	1 525,53 Dépôts de garantie reçues	00'0	00'0
			27	TOTAL 4	00'0	00'0
				DETTES D'EXPLOITATION		
				Avances et acomptes reçus Dettes fournisseurs et comptes rattaches Dettes fiscales et sociales Autres dettes	2 854,93 4 891,32 99 561,34 4 369,87	2 854,93 18 438,33 92 690,38 5 023,20
				TOTAL 5	111 677,46	119 006,84
				COMPTES A REGULARISER		
				Produits constates d'avance	124 056,10	123 605,20
				TOTAL 6	124 056,10	123 605,20
583 556,57	165 552,34	418 004,23	377 050,10	TOTAL PASSIF	418 004,23	377 050,10

.

ASSOCIATION POINT FORMATION COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2008

IBELLE		AU 31/12/2008	2007
	PAR POSTE	PAR NATURE	PAR NATURE
PRODUITS D'EXPLOITATION		649 658,53	634 214,81
Production vendue de biens et services Production immobilisee Subvention d'exploitation Reprises sur provision et transfert de de charges	130 688,56 0,00 421 537,81 0,00 97 432,16		
Autres produits de gestion	0,00		
CHARGES D'EXPLOITATION		620 148,75	518 634,24
Achats sur stock en cours Variation de stock	0,00		
Achats autres approvisionnements Autres achats et charges externes Impots et taxes et versements	3 168,98 30 590,97		
assimiles Salaires et traitements Charges sociales	25 234,80 308 736,76 119 292,71		
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation Autres charges	46 289,58 86 834,95		
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 509,78	115 580,57
QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		0,00	
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS		13,46	0,00
Autres interets et produits Reprise provision	13,46 0,00		
CHARGES FINANCIERES		0,00	1 670,8
Interets et charges	0,00		
RESULTAT FINANCIER		13,46	-1 670,8
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		29 523,24	113 909,7
PRODUITS EXCEPTIONNELS		18 309,37	15 182,5
Subvention recue Produits sur exercices anterieurs Quote part subvention viré au résultat Reprises sur provisions	0,00 18 309,37 0,00	7	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	8 277,5
Charges de gestion courante Cout de cessions Dotations exceptionnelles	0,00		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 309,37	6 904,9
IMPOTS SOCIETE		0,00	
TOTAL DES PRODUITS		667 981,36	649 397,3
TOTAL DES CHARGES		620 148,75	528 582,5
RESULTAT NET COMPTABLE		47 832,61	120 814,7



	ANNEXE	INFORM	ATIONS
ELEMENTS NUMEROS	AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT DU 01/01/2008 AU 31/12/2008	PRODUITES note numero	NON PRODUITES N/S ou N/A
1	A REGLES ET METHODES COMPTABLES		
	Methode d'evaluation Calcul des amortissements et des provisions Changements de methode Dérogations	A1 A2	NA NA
	Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	A3	INA
	B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
2 3 4 5 6	Etat des amortissements Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes Informations et commentaires sur: 01 Elements relevant de plusieurs postes du bilan 02 R éévaluation 03 Frais d'etablissement 04 Frais de recherche appliquée et de développement 05 Fonds commercial 06 Interets immobilises 07 Interets sur éléments de l'actif circulant 08 Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant 09 Avances aux dirigeants 10 Produits a recevoir 11 Charges a payer 12 Charges et produits constates d'avance 13 Charges a répartir sur plusieurs exercice 14 Composition du capital social 15 Parts bénéficiaires C ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES	B1 B2 B3 B4 B5 B5 B6	NA NA NA NA NA NA NA
7 8 9 10 11 12 13	Credit bail Engagements financiers Dettes garanties par des suretés réelles Identité des société-mères consolidant les comptes dela société Liste des filiales et participations Droit Individuel à la Formation Indemnités de départ à la retraite	C12 C13	NA NA NA NA

A . REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation francaise en vigueur, résultant des réglements du Comite de la Réglementation Comptable (CRC), à savoir :

- respect du principe de prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses réglements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformement au réglement n° 99-01.

A1 - Méthode d'évaluation

La méthode retenue est celle des coûts historiques d'acquisition ou de production.

A2- Calcul des Amortissements et Provisions

A2.1.Les Amortissements

Tous les biens sont amortis selon le principe de l'amortissement linéaire. Leur durée est de 3 ans.

A2.2.Les Provisions

- Les provisions pour dépréciation des immobilisations financières (gestion des prets) et des comptes clients sont définies en fonction du risque de recouvrement, et entérinées par le Conseil d'Administration de l'Association.
- Les provisions pour charges concernent des risques de reversement de subvention



A3- Information pour donner l'image fidèle

L'effectif de l'Association, à la clôture de l'exercice, est de 16 salariés, 11 contrats à durée indéterminée et 8 contrats à durée déterminée (2 CDD, 1 contrat avenir et 6 vacataires).

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

La Communauté d'Agglomération Ouest Etang de Berre met à disposition à titre gratuit les locaux et du personnel administratif.

B COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

B1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

AU 01/01/2008	augmentation	diminution	AU 31/12/2008
0,00	0,00	0,00	0,00
6 753,02	5 136,82	0,00	11 889,84
77 541,23	0,00	0,00	77 541,23
0,00	0,00	0,00	0,00
	~	***	
1 923,45	0,00	0,00	1 923,45
86 217,70	5 136,82	0,00	91 354,52
	0,00 6 753,02 77 541,23 0,00 1 923,45	0,00 0,00 6 753,02 5 136,82 77 541,23 0,00 0,00 0,00 1 923,45 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 6 753,02 5 136,82 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 1 923,45 0,00 0,00 0,00

B2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

NATURE	AU 01/01/2008	dotation	reprise	AU 31/12/2008
Immobilisations incorporelles	6 753,01	1 613,60	0,00	8 366,61
Immobilisations corporelles	77 541,22	0,00	0,00	77 541,22
TOTAL	84 294,23	1 613,60	0,00	85 907,83

B3 ETAT DES PROVISIONS

NATURE	AU 01/01/2008	dotation	reprise	AU 31/12/2008
Pour charges exploitations	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour risques	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour creances douteuses Pour debiteur divers	70 418,84 61 909,69		VIOLET VI	1 603,07 78 041,44
TOTAL	132 328,53	44 675,98	97 360,00	79 644,51



B4 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

NATURE	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS 1 AN
ETAT DES CREANCES			
Sur fournisseurs avances	4,17	4,17	
Sur clients	75 991,44	75 991,44	
Etat -charges sociales	836,00	836,00	2/2
Debiteurs divers avance sur salaire Subventions collectivités autres debiteurs	1 697,10 243 250,77 3 335,77		
charges constatees d'avance	1 595,13	1 595,13	
TOTAL 1	326 710,38	326 710,38	0,00
ETAT DES DETTES			
Decouvert bancaire	0,00	0,00	
Dépots et cautions recus	0,00		0,00
Avances et acomptes recus	2 854,93	2 854,93	
Fournisseurs et comptes rattaches sur immobilisations sur effets a payer sur biens et services sur factures non parvenues	0,00 0,00 4 895,49 0,00	0,00 4 895,49	
Personnel remuneration due Personnel conges payes Personnel prime fin année	6 111,00 31 045,21 0,00	31 045,21	
Securité sociale et autres sur conges payes sur prime fin année	27 251,42 14 099,81 0,00	14 099,81	
Etat -T.V.A	0,00	0,00	
Etat - impots societe	0,00	0,00	
Etat-autres impots	21 053,90	21 053,90	
Dettes d'exploitation associés autres dettes	0,00 4 369,87		
Produits constatés d'avance	124 056,10	124 056,10	
TOTAL 2	235 737,73	235 737,73	0,00



B . <u>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU</u> <u>COMPTE DE RESULTAT</u>:

B5 - Charges à payer et Produits à recevoir

B5.1 -Charges à payer : 70 568.79 Euros

Elles sont d'exploitation pour 4 369.87 €, fiscales pour 21 053.90 €, et au titre des congés payés pour 45 145.02 €.

B5.2 -Produits à recevoir : 3 335.57 Euros

Ils sont d'exploitation pour 1665.57 € et fiscaux pour 1670.00 €

B6 - Charges et Produits constatés d'avance

B6.1. Charges constatées d'avance : 1595.13 Euros

Elles sont d'exploitation et correspondent à des charges payées avant le terme de l'exercice, pour des activités à réaliser sur l'exercice comptable 2008.

B6.2. Produits constatés d'avance : 124 056.10 Euros

Ils sont d'exploitation et correspondent:

NATURE	MONTANTS
CLIENTS APP ET BPJEPS	2202.17 €
SUBVENTIONS	121853.93 €

C . ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS :

C12- Droits Individuels à la Formation :

Le cumul des droits acquis par les salariés au 31 Décembre 2008 correspond à un volume de 609 Heures «formation»

C13- Engagements pris en matière de retraite :

Engagements Retraite	Provisionné	Non Provisionné	Total
I. D. R		14 653 €	14 653 €

Les hypothèses retenues :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Le coefficient d'évolution des salaires est de 2.92%,
- Le taux d'actualisation est de 5.10 %,
- Le turn over est faible,
- L'âge de départ à la retraite est de 65 ans,
- Le taux de charges sociales est de 37%.





A. & L. GENOT 480 avenue du Prado 13269 MARSEILLE CEDEX 08 Téléphone : Télécopie :

+33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet: www.kpmg.fr

Association Point Formation

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008 Association Point Formation Quai Poterne - Quartier de l'Ile 13500 Martigues Ce rapport contient 2 pages

> Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance. Inscrite au Tableau de l'ordre à Marseille sous le n°10.00000187-01 Code APE 741 C et à la Compagnie des 305036386 R.C.S. Marseille Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence.

Siège social : A. & L. Genot 480, avenue du Prado BP 303 - 13269 Marseille Cedex 08 Capital : 303 000 Euros TVA Union Européenne FR 15 30 50 36 386



A. & L. GENOT 480 avenue du Prado BP 303 13269 MARSEILLE CEDEX 08 France Téléphone : Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 60 +33 (0)4 96 20 53 55

Site internet: www.kpmg.fr

Association Point Formation

Siège social: Quai Poterne - Quartier de l'Ile - 13500 Martigues

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

A l'assemblée générale de l'Association Point Formation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 16 juin 2009

té d'Expertise Comptable A. & L. GENOT

Membre de KPMG S.A.

Joëlle BOUCHARD Directeur de Mission Alain L. GENOT Président du Directoire